



PROCES-VERBAL	ASSEMBLEE GENERALE	N° 2/2022
---------------	--------------------	-----------

DATE : 23 novembre 2022 à 17 heures
LIEU : Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin, St-Prex
SECRETAIRE : Mme Nadia Lourenço
PARTICIPANT-E-S : selon liste annexée

1. Ouverture

M. Daniel Oyon, Président de l'Assemblée générale (AG), ouvre la séance. Toutes les catégories de membres étant présentes ou représentées, l'AG peut se tenir. La distribution des cartes de vote est effectuée auprès des catégories avec rappel des modalités de vote.

Mme Nadia Lourenço, secrétaire de l'AG, absente assure la rédaction du PV sur enregistrement de celui-ci.

2. Validation du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 mai 2022

Le procès-verbal est adopté avec remerciements à son auteure.

3. Nouvelle représentation des communes du district de Nyon à l'AG et élection au Comité exécutif (CEX)

AG : représentation des communes du district de Nyon : Mme Céline Etoupe, vice-syndique de St-George en remplacement de Mme Chantal Landeiro, démissionnaire de la municipalité de Le Vaud.

CEX : Dr Alexandre Da Costa est élu en qualité de représentant des médecins libres praticiens désigné par la SVM du district de Nyon, avec signature collective à deux à l'instar des autres membres. Il remplace Dr Volker Kirchner. M. Stanley Hautdidier, directeur général de la clinique de Genolier, est élu en qualité de représentant des membres affiliés volontaires, avec signature collective à deux à l'instar des autres membres.

4. Validation du règlement d'application des cotisations et contributions 2023 et budget 2023

Mme Elisabeth Débenay, directrice, présente le budget.

Sont considérés : le règlement des cotisations et contributions identique à 2022, les projets cantonaux et l'impact du déménagement du RSLC à Rolle en octobre 2023.

Ne sont pas considérés : une éventuelle indexation des salaires au coût de la vie et le mandat de cellule de crise régionale donné par le canton au RSLC.

Pilotage

Diminution liée au transfert d'un pourcentage de cheffe de projet sur le centre de coût Dossier Electronique du Patient (DEP) sur mandat du canton.

Augmentation de 60% d'un appui administratif.

Pilotage	Budget 2023	Budget 2022	Comptes au 31.12.2021	Variation budget 2023 vs budget 2022
Charges de personnel RSLC	366 853	473 549	367 237	-106 695
Achats de prestations, sous-traitance	97 061	80 066	54 114	16 995
Autres charges d'exploitation	98 156	96 385	140 133	1 771
Total des charges	562 070	650 000	561 484	-87 930
Subventions DGS	562 070	650 000	419 155	-87 930
Subventions DGCS				
Dissolution réserves libres			12 865	
Dissolution réserves affectées			51 434	
Contributions BRIO				
Cotisations			77 773	
Paie de prestations				
Autres recettes		1 800	257	-1 800
Total des recettes	562 070	651 800	561 484	-89 730
+ bénéfice / - perte	-	1 800	-	-1 800





Autres projets et frais de comité exécutif

Projets financés par les cotisations à hauteur de Fr. 100'000.- comprenant les formations (entretiens de réseaux et hygiène) et les plateformes d'échange (proches aidants et santé mentale - addictions). 20% du poste d'assistante sociale, salariée du RSLC, est « revendu » aux Fondations Belle Saison et Commandant Baud (EMS).

Projets financés sur les cotisations	Budget 2023	Budget 2022	Variation budget 2023 vs budget 2022
Charges de personnel RSLC	44 412	30 174	14 238
Achats de prestations, sous-traitance	63 786	59 300	4 486
Autres charges d'exploitation	31 322	34 365	-3 043
Total des dépenses	139 520	123 839	15 681
Subventions DGS	26 185	-	-
Subventions DGCS	-	-	-
Dissolution réserves libres	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	-	-
Contributions BRIO	-	-	-
Cotisations	92 605	70 870	21 735
Paiement de prestations	18 480	20 000	-1 520
Autres recettes	28 435	32 969	-4 534
Total des recettes	103 408	100 339	3 070
+ bénéfice / - perte	-	-	-

Le BRIO comprend :

- des infirmières de liaison sous-traitées (salaries du GHOL, de l'EHC, de la Fondation Silo et de La Lignière) pour les sorties de l'hôpital à domicile ;
- des infirmières de coordination et une assistante sociale salariées du RSLC : traitement, notamment, des demandes d'hébergement en EMS. Considérant l'augmentation de l'activité et l'ouverture de l'EMS Bellevue à Begnins, une demande d'un 80% supplémentaire d'infirmière de coordination est faite.

BRIO Bureau régional d'information et d'orientation	Budget 2023	Budget 2022	Comptes au 31.12.2021	Variation budget 2023 vs budget 2022
Charges de personnel RSLC	730 763	618 766	478 868	-111 997
Achats de prestations, sous-traitance	2 291 540	2 276 132	2 122 367	-15 408
Autres charges d'exploitation	94 075	69 272	68 863	-24 803
Total des dépenses	3 116 378	2 964 170	2 670 098	-152 208
Subventions DGS	1 229 264	1 161 660	1 123 500	-67 604
Subventions DGCS	17 287	24 012	22 830	6 725
Dissolution réserves libres	-	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	-	-	-
Contributions BRIO	1 869 827	1 778 502	1 719 490	-91 325
Cotisations	-	-	-	-
Paiement de prestations	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-
Total des recettes	3 116 378	2 964 174	2 865 820	-152 204
+ bénéfice / - perte	-	4	195 722	4

+ 58% activité coordination 1^{er} semestre 2022

Directive cantonale: 1.7 EPT/1'000 habitants + 75 ans
Dotation maximale: 23.96 EPT
2023: 23.40 EPT



Nouveau centre de coût : gestionnaire de cas de coordination

But : favoriser le maintien à domicile de patients en situation complexe en collaboration avec les partenaires du réseau, assurer en toute neutralité l'orientation, la coordination et le suivi de la prise en charge, gérer la transmission d'informations pour assurer la continuité du suivi.

Une collaboration avec la FLC est en réflexion.

	Budget 2023
Charges de personnel RSLC	
Achats de prestations sous-traitance tiers	74 095
Autres charges d'exploitation	8 780
Total des dépenses	82 875
Subventions DGS	82 875
Subventions DGCS	
Dissolution réserves libres	
Dissolution réserves affectées	
Contributions BRIO	
Cotisations	
Paiement de prestations	
Autres recettes	
Total des recettes	82 875

Equipe Mobile de Soins Palliatifs

L'équipe se compose de médecins, infirmières et psychologue.

Convention de sous-traitance entre l'EHC et le RSLC.

Equipe mobile soins palliatifs EMSP	Budget 2023	Budget 2022	Comptes au 31.12.2021	Variation budget 2023 vs budget 2022
Charges de personnel RSLC	4 182	3 872	4 782	310
Achats de prestations, sous-traitance	765 540	742 484	594 896	23 056
Autres charges d'exploitation	920	4 215	4 759	-3 295
Total des dépenses	770 643	750 571	604 437	20 072
Subventions DGS	650 643	655 571	321 400	-4 928
Subventions DGCS	-	-	-	-
Dissolution réserves libres	-	-	-	-
Dissolution réserves affectées	-	-	184 530	-
Contributions BRIO	-	-	-	-
Cotisations	-	-	-	-
Paiement de prestations	120 000	95 000	98 507	25 000
Autres recettes	-	-	-	-
Total des recettes	770 643	750 571	604 437	20 072
+ bénéfice / - perte	-	-	-	-



DiabOuest

Trois pôles pluridisciplinaires : EHC, La Lignière et la FLC.

But : proposer aux patients diabétiques une approche pluridisciplinaire.

Dispositif Régional Diabète DiabOuest	Budget 2023	Budget 2022	Comptes au 31.12.2021	Variation budget 2023 vs budget 2022
Charges de personnel RSLC	26 781	25 445	19 132	1 335
Achats de prestations, sous-traitance	553 617	550 368	542 854	3 249
Autres charges d'exploitation	7 102	11 236	8 726	-4 134
Total des dépenses	587 500	587 050	570 712	450
Subventions DGS	583 000	583 000	533 000	
Subventions DGCS				
Dissolution réserves libres				
Dissolution réserves affectées			31 862	
Contributions BRIO				
Cotisations				
Paiement de prestations	4 500	4 050	5 850	450
Autres recettes				
Total des recettes	587 500	587 050	570 712	450
+ bénéfice / - perte	-	-	-	-

Nouveau centre de coût : consultation psychologique gratuite pour les proches aidant-e-s CPA

Le psychologue est salarié du CHUV. Précédemment la CPA était sous le centre de coût du Centre Mémoire.

Consultation psychologique pour proches aidant-e-s CPA	Budget 2023	Budget 2022
Charges de personnel RSLC		
Achats de prestations, sous-traitance		
Autres charges d'exploitation		8 598
Total des dépenses		8 598
Recettes CHUV		8 598
Total des recettes		8 598
+ bénéfice / - perte		-

Consultation de Gériatrie Ambulatoire

Suite à la dénonciation par l'EHC de sa convention de sous-traitance avec le RSLC. Un mandat sera donné à la HES La Source pour préciser les besoins de la 1^{ère} ligne de soins et si nécessaire définir un nouveau cahier des charges de cette prestation.

Le CEX reconduit le budget 2022 proposé par l'EHC en intégrant l'augmentation de loyer demandée par celui-ci.

Consultation ambulatoire de gériatrie - CGA	Budget 2023	Budget 2022	Comptes au 31.12.2021	Variation budget 2023 vs budget 2022
Charges de personnel RSLC	4 194	3 813	4 782	381
<i>Honoraires de sous-traitance (tiers)</i>	<i>206 736</i>	<i>205 036</i>	<i>135 033</i>	<i>1 700</i>
<i>Autres frais (sous-traitants)</i>	<i>67 510</i>	<i>27 742</i>	<i>46 278</i>	<i>39 768</i>
<i>Honoraires de tiers</i>	<i>2 200</i>	<i>2 200</i>	<i>2 200</i>	-
Achats de prestations, sous-traitance	276 446	234 978	183 511	41 468
Autres charges d'exploitation	920	2 390	3 328	-1 469
Total des dépenses	281 561	241 180	191 621	40 380
Subventions DGS	216 561	176 180	130 360	40 381
Subventions DGCS				
Dissolution réserves libres CGA			7 177	
Dissolution réserves affectées CGA			2 296	
Cotisations				
Paiement de prestations	65 000	65 000	51 788	
Autres recettes				
Total des recettes	281 561	241 180	191 621	40 380
+ bénéfice / - perte	-	-	-	1

Source EHC

Augmentation loyer + charges: CHF 42'000

Nouveau centre de coût : Dossier Electronique du Patient (DEP)

Sur mandat du canton, les réseaux promeuvent l'implémentation du DEP auprès de la population et des professionnels. Le RSLC valide l'identité des demandeurs afin qu'ils aient un moyen d'identification (clé personnelle sécurisée). Dès 2023, le RSLC aidera la population à avoir accès à son DEP. Pour ce faire, le RSLC a été audité avec succès par KPMG.

	Budget 2023
Charges de personnel RSLC	109 676
Autres charges d'exploitation	15 718
Total des dépenses	125 394
Subventions DGS	125 394
Subventions DGCS	
Dissolution réserves libres	
Dissolution réserves affectées	
Contributions BRIO	
Cotisations	
Paiement de prestations	
Autres recettes	
Total des recettes	125 394
+ bénéfice / - perte	

Nouveau centre de coût à venir cellule de crise régionale : le canton a mandaté les réseaux pour être cellule de crise régionale comme lors du COVID. Il souhaite qu'ils puissent être le relais d'informations entre lui et les prestataires régionaux de santé communautaire. Des discussions sont en cours pour déterminer les montants à disposition.

Décision : l'AG approuve le budget et le règlement d'application des cotisations et contributions 2023.

Centre Mémoire

L'EHC ayant dénoncé sa convention de sous-traitance avec le RSLC pour le financement du Centre Mémoire, le CEX a retenu la proposition de la DGS que cette prestation soit une prestation d'intérêt (PIG) avec un financement du DSAS à l'EHC. L'EHC a validé cette option, ce budget n'est plus au RSLC.



5. Programme d'optimisation du processus de réponse à l'urgence (RAU)

La RAU, souhaitée par Pierre-Yves Maillard, visait à éviter des hospitalisations inappropriées. Sa gouvernance a été donnée à la Fondation de La Côte (FLC), désignée mandataire régional. Dans chaque région une équipe d'intervention rapide d'infirmières à domicile a été créée, dénommée sur notre région IRID / FLC. Alors que la RAU commençait à se déployer, la crise COVID s'est déclarée. Une coordination entre le RSLC et la FLC dans le respect et la complémentarité de leur rôle respectif s'est mise en place.

Le canton a mandaté une évaluation de la RAU par la société Stratégos. Le rapport établit des recommandations pour lesquelles les quatre mandataires régionaux et réseaux de soins sont appelés à répondre à un questionnaire. Le canton souhaite harmoniser la RAU sur les quatre régions. Le RSLC et la FLC ont rappelé les différences régionales et mentionné qu'ensemble ils pourraient rallier davantage de partenaires. Les deux gouvernances ont préconisé un rapprochement pour la RAU dont les modalités restent à définir.

M. Jean-François Pasche précise qu'une partie de la RAU concerne la garde médicale.

Pour **Dr Alexandre Da Costa** les médecins sont sous tension et essayent de trouver des solutions pour éviter des hospitalisations. Sur le district de Nyon, nous essayons de reformuler la garde médicale sous un autre modèle qui devrait mieux répondre aux demandes et s'intégrer avec les équipes d'infirmières à domicile.

Pour **M. Christian Crottaz**, retarder l'entrée en EMS, comme souhaité par le canton, présente le risque de transformer les appartements protégés en *antichambres* des EMS avec des prises en soins de locataires de plus en plus lourdes et complexes. Dans ce contexte, le recours à des médecins formés en psychiatrie de l'âge avancé sera nécessaire tant en appartements protégés qu'en CAT.

Pour **M. Jorge Castro**, la présence médicale à domicile pour anticiper les situations de crise est requise. Pour cela un travail avec les médecins et les commissions de la garde est requis. Selon lui, à ce jour, il y a une vraie adhésion, mais demeure la question du financement.

6. Présentation du rapport du RSLC : état des lieux des Centres d'Accueil Temporaire (CAT) sur le RSLC

Le rapport est accessible sur le site du RSLC : <https://www.reseau-sante-lacote.ch>.

7. Nouveaux membres associés

- Mercedes Puteo, infirmière indépendante
- Joy Désirée Estoppey Sapaz, infirmière indépendante
- Almadom, Dr Alberto Maria Forte (autorisation du canton en cours)
- OSAD Ligue vaudoise contre le cancer, Chantal Diserens
- OSAD Home Med Sàrl, Béatrice Tanner
- AsFam AG, Alexandre Momy (dossier en cours au canton)
- La Fondation Lysi (anciennement Fondation La-Solution), Stéphanie Cornu Santos
- Les Maisons du Soleil, Laurent Weber

8. Proposition(s) individuelle(s)

Pas de proposition.

9. Divers

La séance est levée à 19 heures.

Daniel OYON

Président de l'Assemblée générale

Nadia LOURENCO

Secrétaire de l'Assemblée générale